

Placements financiers des sociétés d'assurance – France • 2^{ème} trimestre 2020

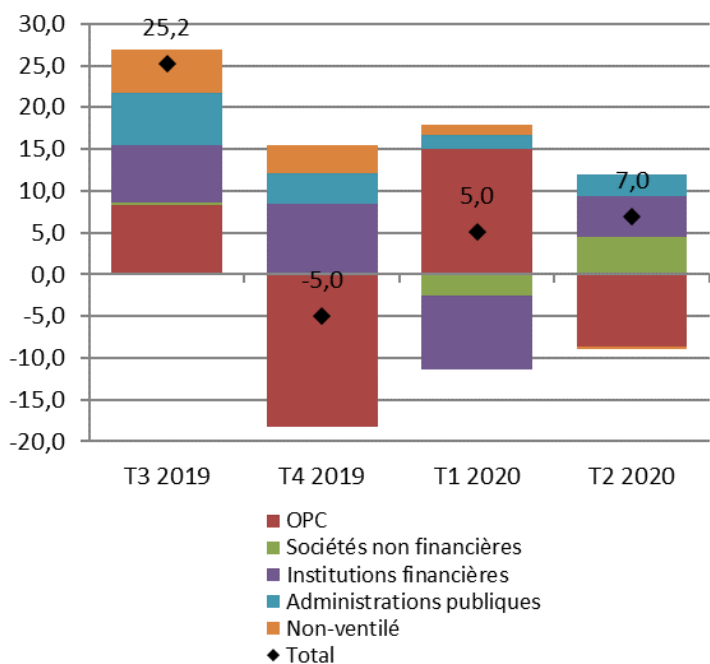
Les placements des assureurs gagnent 83 milliards au 2^{ème} trimestre 2020, soit une progression de 3% sur le trimestre

À fin juin 2020, l'encours de placements financiers des assureurs atteint 2 672 Mds €, en hausse de 83 milliards grâce à des effets de valorisation positifs (+ 74 Mds) qui atténuent significativement la baisse intervenue au premier trimestre (- 129 Mds).

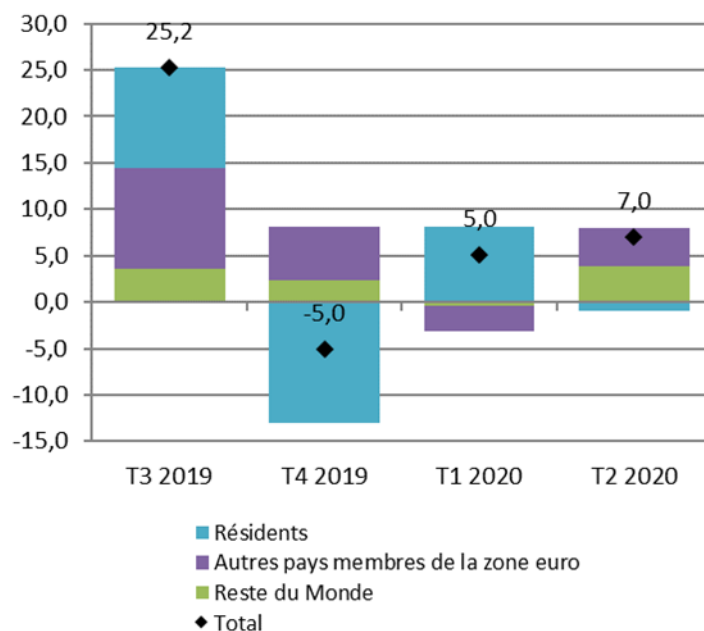
En termes de flux d'opérations, les assureurs procèdent à des placements nets à hauteur de + 9 Mds. Ils sont acheteurs nets de titres de créances à court terme (+ 11 Mds) et dans une moindre mesure de fonds non monétaires (+ 6 Mds). En revanche, ils cèdent des parts de fonds monétaires (- 15 Mds). Au deuxième trimestre, les placements nets de titres (+ 7 Mds) sont relativement bien répartis entre institutions financières (+ 5 Mds), sociétés non financières (+ 4 Mds) et administrations publiques (+ 3 Mds) mais bénéficient exclusivement aux émissions non-résidentes (+ 8 Mds).

Flux des placements titres¹ des sociétés d'assurance (en milliards d'euros)

Par catégorie d'émetteurs²



Par zone géographique



1. Titres de créance et de capital, ainsi que parts d'OPC

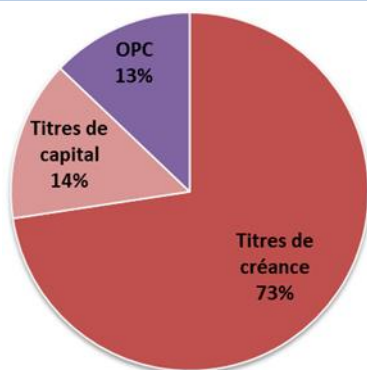
2. OPC signifie « Organismes de Placement Collectif ». Le non-ventilé du graphique par catégorie d'émetteurs correspond aux obligations et actions émises hors de la zone euro.

Placements financiers des sociétés d'assurance au T2 2020

(encours au prix de marché, variation, flux de souscription, valorisation, en milliards d'euros)

		Assurance Vie et Mixte			Assurance Non-Vie			Total Assurances		
		Flux	Valorisation	Encours	Flux	Valorisation	Encours	Flux	Valorisation	Encours
Monnaie et dépôts		1,4	0,0	36	-0,2	0,0	15	1,2	0,0	52
Titres de créance	CT (maturité d'origine)	6,9	0,0	20	4,1	0,0	5	11,0	0,0	24
	LT (maturité d'origine)	5,5	29,9	1 474	-0,3	2,3	112	5,2	32,2	1 586
Prêts		1,9	0,0	48	0,1	0,0	9	2,0	0,0	57
Titres de capital	Actions cotées	-0,8	5,9	63	-0,6	1,5	12	-1,4	7,4	75
	Actions non cotées	0,2	-0,3	60	0,1	0,1	28	0,3	-0,2	88
	Autres	0,4	-0,5	24	0,3	-0,1	25	0,7	-0,6	49
OPC	Fonds monétaires	-12,3	-0,1	76	-2,3	0,0	6	-14,6	-0,1	82
	Fonds non monétaires	6,2	34,4	613	-0,3	1,4	38	5,9	35,8	651
Dérivés		-1,1		7	-0,2		0	-1,3		7
Total		8,2	69,3	2 421	0,7	5,1	250	8,9	74,5	2 672

Répartition des encours de placements titres par catégorie de titres

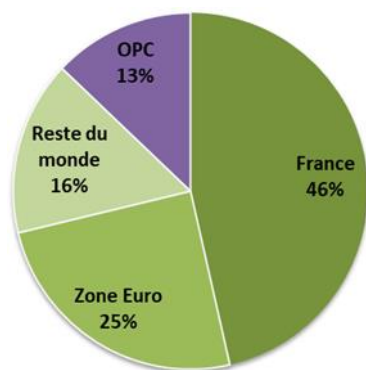


Après mise en transparence des OPC résidents³, les encours de placements des assureurs sont constitués pour 73% du portefeuille en titres de créance. Les actions représentent 14% du portefeuille. Le solde de 13% est constitué de parts d'OPC.

Tous instruments confondus, le portefeuille est composé pour 46% de titres émis en France, 41% de titres émis à l'étranger et 13% d'OPC non ventilés.

Les placements financent en premier lieu le secteur financier (34%, soit 16% pour les banques et autres institutions financières monétaires et 18% pour les sociétés financières), les administrations publiques (31%) et les entreprises non financières (22%).

Répartition des encours de placements titres par zone géographique



Répartition des encours de placements titres par catégorie d'émetteurs



3. La mise en transparence consiste, lorsque l'information est disponible, à substituer les titres d'OPC résidents dans les portefeuilles des assureurs par les titres dans lesquels ces OPC investissent. Il reste 13% de l'encours constitué d'OPC (majoritairement non-résidents) sur lesquels cette opération ne peut pas être réalisée. Après mise en transparence, la part des titres de capital progresse de 6 points de pourcentage (8% à 14%) et celle des titres de créance de 13 points de pourcentage (60% à 73%).

Date de la prochaine publication : 8 janvier 2021